



# Retraite Sportive du Parisis

Siège social : Hôtel de ville du Plessis-Bouchard

✉ 25, rue Ernest Renan 95320 SAINT LEU LA FORET

☎ 06 08 15 00 74

✉ [rsparis95130@gmail.com](mailto:rsparis95130@gmail.com)

Site : [rsparis95.e-monsite.com](http://rsparis95.e-monsite.com)

Agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports n°95 99 S 43



## PROTOCOLE SANITAIRE AQUAGYM

**Ce protocole est applicable dès diffusion sous réserves des dispositifs réglementaires préfectoraux particuliers en vigueur dans la zone concernée**

### 1° DEMANDE AUX PRATIQUANTS

- Respecter les règles de distanciation physique (minimum 2 m) en toutes circonstances.
- Eviter tout contact physique avec les autres participants en appliquant strictement les gestes barrières ( pas de poignée de main, pas d'effusion.)
- Le port du bonnet est obligatoire
- Vous devez obligatoirement prendre une douche savonnée avant l'entrée dans le bassin
- Se désinfecter obligatoirement les mains avant, pendant et après la pratique ou le contact avec une surface.
- Ne pas « stagner » dans les circulations et le hall d'entrée. Tout rassemblement est interdit
- Respecter strictement les cheminements définis à l'intérieur de la piscine et les accès entrée/sortie
- Porter obligatoirement le masque en dehors de la stricte pratique de l'activité dans la totalité des locaux.
- Respecter strictement les horaires afin d'éviter les « embouteillages » dans les circulations.
- Se conformer strictement aux consignes verbales de l'animateur et de l'encadrement de la piscine.

### 2° MATERIEL OBLIGATOIRE

- Masque
- Gel hydro alcoolique
- Serviette personnelle
- Mouchoirs jetables ou papier absorbant
- Collations ou boissons personnelles
- Bonnet de bain

### 3° AUTRES DISPOSITIONS

- Les portes d'accès aux salles ou sanitaires devront rester ouvertes afin de limiter les contacts sur poignées.
- Limitation à 25/30 personnes par session d'activité. Inscription préalable obligatoire.
- A chaque cours un listing des présents devra être établi afin d'assurer notre obligation de traçabilité
- En cas de symptômes douteux ou soupçon de cas contact l'accès à l'activité sera refusé
- En cas de refus de se conformer au protocole l'accès à l'activité sera refusé.